Gourin

ARRETE N° 2026-09-25-1 D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A L'OCCASION DE TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURE AU N° 20 PLACE STENFORT

La Maire de GOURIN,

Vu les articles 2212-1, 2212-2, 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1- 8è partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Novembre 1992 et modifiée par les textes subséquents ;
Vu la demande présentée par la SCI « CARROS », Route de Morlaas 64121 SERRES-CASTET qui sollicite l'autorisation d'installer une échelle dans la Rue de la Poste, 56110 GOURIN, le 27 Septembre 2026 et qui prends l'engagement d'organiser le balisage et la signalisation ainsi que de décharger expressément la commune et ses représentants de toutes les responsabilités civiles, en ce qui concerne tous les risques éventuels et notamment les conséquences des dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens par le fait d'un accident survenu au cours ou à l'occasion du chantier et s'engage à supporter ces mêmes risques et déclare être assurée à cet effet auprès d'une compagnie française agrée par le ministère du travail.
Considérant que, pour permettre d'effectuer l'installation d'une échelle dans la Rue de la Poste, il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation et le stationnement.

ARRETE

Article 1 : Le 27 Septembre 2026, la circulation et le stationnement seront interdits à tous les véhicules dans la Rue de la Poste, durant les travaux sur toiture.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise utilisatrice.

Article 3 : L'accès devra impérativement être préservé aux services de secours.

Article 4: Madame La Maire de GOURIN, les Agents de la Force Publique, le Policier Municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à GOURIN le 25 Septembre 2026

La Maire,

Bérangère FRITZ

MAIRIE DE GOURIN
56110